



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER
AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la session ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 1^{er} octobre 2012, le règlement suivant a été adopté, à savoir :

Règlement n° 562 – Concernant les permis et certificats et modifiant le règlement no. 441

L'original de ce règlement est déposé au bureau municipal et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal. _____

DONNÉ àAscot Corner.....ce.....23^ejour d'...octobre.....
de l'an deux mille douze.

Secrétaire-trésorier et directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Daniel St-Onge, secrétaire-trésorier et directeur général
de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office, avoir publié
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés
par le conseil, le 23 octobre 2012, entre _____ et _____ heures.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 23^e jour d' octobre 2012.

Secrétaire-trésorier et directeur général